



**BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SÉANCE DU 7 MAI 2024 À 17H00**

**Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération  
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS**

**Présents :**

1	AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	Pouvoir de Marie-Pierre MONTORO-SADOUX
2	AIX-LES-BAINS	FRUGIER Michel	Pouvoir de Florian MAITRE
3	AIX-LES-BAINS	GUIGUE Thibaut	
4	BOURDEAU	DRIVET Jean-Marc	
5	BRISON SAINT INNOCENT	CROZE Jean-Claude	
6	CHINDRIEUX	BARBIER Marie-Claire	Pouvoir de Brigitte TOUGNE- PICAZO
7	DRUMETTAZ-CLARAFOND	BEAUX-SPEYSER Danièle	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
8	ENTRELACS	BRAISSAND Jean-François	
9	LA BIOLLE	NOVELLI Julie	
10	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	MORIN Bruno	
11	LE BOURGET DU LAC	MERCAT Nicolas	
12	LE BOURGET DU LAC	SIMONIAN Edouard	
13	LE MONTCEL	HUYNH Antoine	
14	MERY	FONTAINE Nathalie	
15	MOTZ	CLERC Daniel	
16	MOUXY	PERSON Armelle	
17	ONTEX	CURTILLET Jacques	
18	PUGNY-CHATENOD	CROUZEVALLE Bruno	
19	RUFFIEUX	ROGNARD Olivier	
20	SAINT OFFENGE	GELLOZ Bernard	
21	SAINT OURS	ALLARD Louis	
22	SAINT PIERRE DE CURTILLE	DILLENCHNEIDER Gérard	
23	TRESSERVE	LOISEAU Jean-Claude	
24	VIVIERS-DU-LAC	AGUETTAZ Robert	
25	VOGLANS	MERCIER Yves	

22 communes présentes

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 30 avril 2024, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 9 projets de délibérations.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 25 présents et 4 procurations

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

## DÉLIBÉRATION

N° : 9 Année : 2024

Exécutoire le : 16 MAI 2024

Publiée / Notifiée le : 16 MAI 2024

Visée le : 16 MAI 2024

### HOMME ET BIOSPHERE

#### Déploiement du projet Fauna Flora 30x30

#### Demande de subvention à l'Etat au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire

Monsieur le Président rappelle que le projet « Fauna Flora 30x30 » a pour finalité principale de déployer un programme d'éducation à la nature auprès des établissements scolaires de niveau primaire sur l'ensemble du territoire de Grand Lac.

L'objectif est que tous les jeunes du territoire arrivant au collège soient en mesure de reconnaître 30 espèces animales et 30 espèces végétales. Un partenariat avec l'Education Nationale a été établi. Le projet s'inscrit pleinement dans le cadre de la candidature au programme « Homme et Biosphère » de l'UNESCO.

Le projet a bénéficié d'une subvention du Fonds Verts, à hauteur de 50% du coût total du projet (80 939 € HT sur 161 878€ HT) sur la période 2023-2026. Afin de poursuivre le déploiement du projet, une nouvelle demande de subvention est souhaitée.

Il est proposé de demander au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire « massif alpin » (FNADT Alpes) 30% du montant du coût du projet sur la période 2024-2025 (68 953€ HT), soit 20 686 HT €.

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Président à déposer une demande de subvention au titre du FNADT Alpes, et auprès de tout autre organisme susceptible de financer ce projet.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à déposer la demande de subvention auprès de l'Etat au titre du FNADT Alpes pour le projet précité.


- Délégués en exercice : 33
- Présents : 25
- Présents et représentés : 29
- Votants : 29
- Pour : 29
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 7 mai 2024

Le Président,  
Renaud BERETTI



La secrétaire de séance,  
Julie NOVELLI



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Délibération 9 : Déploiement du projet Fauna Flora 30x30 - Demande de subvention à l'Etat au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT)

---

**Date de transmission de l'acte :** 16/05/2024

**Date de réception de l'accusé de réception :** 16/05/2024

---

**Numéro de l'acte :** d4971 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20240507-d4971-DE

---

**Date de décision :** 07/05/2024

**Acte transmis par :** ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.5. Subventions  
7.5.1. Demandes de subventions